

Caba-NON!

Comité contre la colonisation d'Herbeumont et le mitage de sa forêt

18/11/2020

Les auteurs de projet ont présenté les projets de M. Lauwers par Visioconférence

Le jeudi 12 novembre, les auteurs de projet ont présenté par visioconférence les trois projets de M. Lauwers. M. Sébastien Schmit a présenté l'Appart-Hotel et la conciergerie/parking; Mme Geneviève Migeal du bureau "La Grange" a présenté les deux projets "cabanes" du Boulois et du Pasai Michy. M. Étienne Cellier, paysagiste, s'est également exprimé. Ils ont fait la promotion de leur travail, en évitant certaines questions techniques. Les promoteurs estiment que ces informations ne nous sont pas utiles et qu'ils n'ont aucune obligation de nous les donner. Nous n'avons donc rien appris de nouveau.



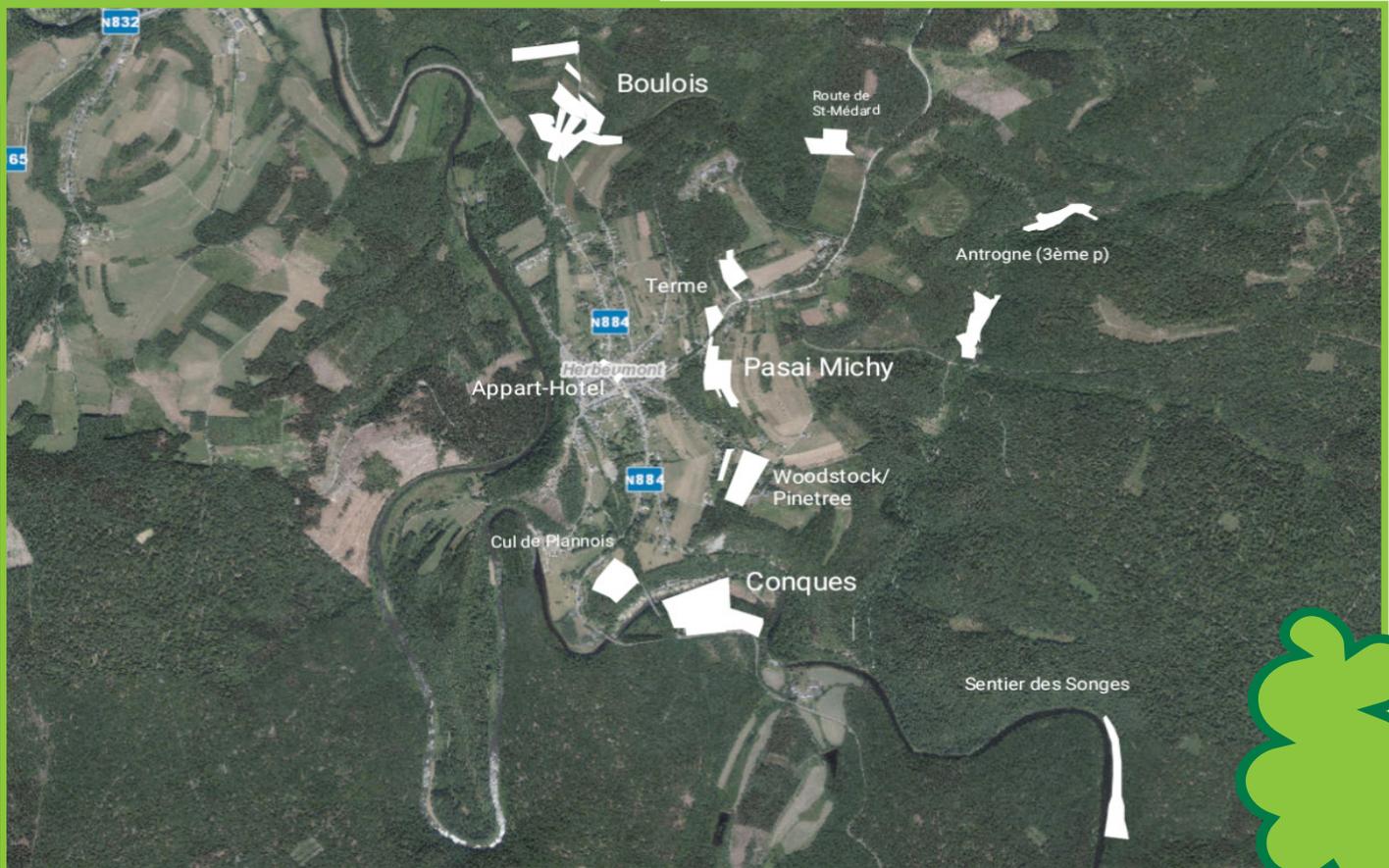
Toujours aucune garantie sur l'ampleur de ses futurs projets



Monsieur Lauwers n'a pas accepté de nous transmettre une vue sur plan de ses avoirs. Grâce aux informations récoltées auprès des gens du village, nous avons néanmoins pu établir une carte (forcément partielle) de son "territoire". Nous avons comptabilisé **plus de 25 hectares** à ce jour.

À la question "Avez-vous l'intention de construire d'autres infrastructures telles que des espaces de loisirs, de sport et de détente (aires de barbecues, piscine, spa, terrains de sports, etc.)?", Monsieur Lauwers répond "peut-être, rien n'a encore été décidé". Nous doutons fort qu'il ait acheté ces terrains juste pour en contempler la beauté.

Cartographie partielle des terrains de M. Lauwers



Herbeumont et sa région sont un bien commun, dont nul ne peut disposer exclusivement

Monsieur Lauwers estime qu'il est de son bon droit de créer ce projet à Herbeumont, région qui lui tient à cœur depuis plus de 50 ans. Nous partageons cet amour, nous qui avons choisi de vivre ici.

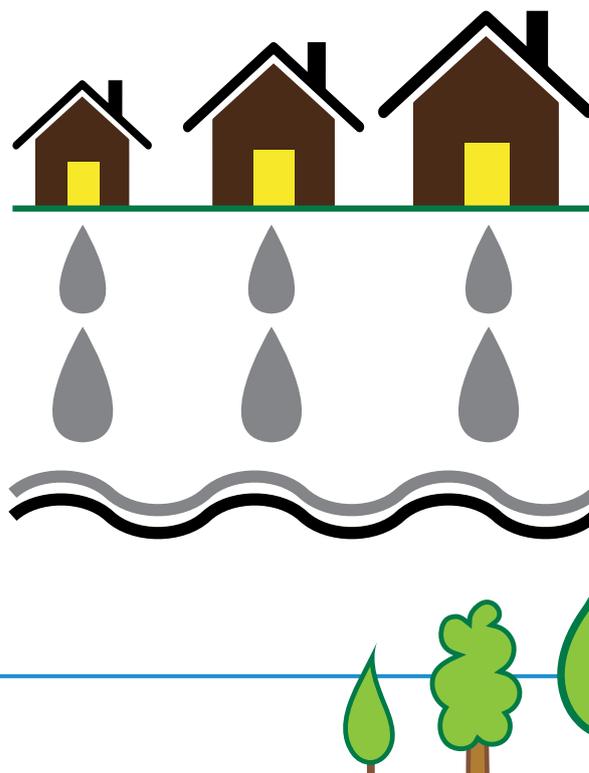
Toutefois, le fait d'aimer quelque chose donne-t-il le droit d'en disposer à sa guise?

Herbeumont, c'est un joyau, une magnifique nature et un cadre de vie exceptionnel. Mais Herbeumont, c'est aussi... **des habitants!**

Sommes-nous considérés dans ces plans comme **faisant partie de la faune**? Serait-ce la raison pour laquelle personne n'a jugé bon de nous consulter dans la phase de conception de ces projets touristiques de grande ampleur? Nous avons entendu les promoteurs en vanter tous les mérites. Évidemment, pour eux, Herbeumont est avant tout un lieu de villégiature extraordinaire. Mais pour nous, c'est bien plus que ça. C'est **notre foyer**, notre "**chez nous**"! Comment peut-on concevoir un projet touristique avec un tel **mépris pour les locaux**, qui seront les premiers concernés?

Aucune mention des risques liés à l'infiltration des eaux grises

L'infiltration des eaux grises est l'un des **problèmes majeurs** de ce projet. Pour rappel, les promoteurs ont fait le choix de l'épuration individuelle. Chaque cabane sera équipée d'une micro-station d'épuration et d'un système par tranchées d'infiltration. Avant d'installer des stations d'épurations, et d'autant plus dans ce cas-ci, en zone forestière, il est recommandé d'effectuer des tests de percolation et d'évaluer l'impact de l'arrivée d'eaux grises et noires dans le sol, et donc le **risque de pollution des cours d'eau** présents à proximité des hébergements. Dans le cas de ces projets, l'étude des effets réels de l'imperméabilisation du sol et du régime d'infiltration par percolation des déchets organiques n'a pas été suffisamment poussée. Seuls deux tests de percolation ont été réalisés sur le site du Pasai Michy et trois sur le site du Boulois, alors que **30 tests auraient été nécessaires** pour certifier la fiabilité des systèmes. (Source: SGS Gembloux, Bureau d'étude Deschacht Hasselt, et ATB Spa).



Les slides d'une présentation IDELUX de 2018, présentées comme "la référence"

2018 vaut mieux que 2020?

Alors que les scientifiques, les écologistes et même les économistes¹ s'accordent à dire que les crises sanitaires comme celle que nous vivons aujourd'hui sont intrinsèquement liées à la disparition de la frontière homme/animal et à la perte de la biodiversité, Madame Migeal brandit une série de diapositives extraites d'une présentation PowerPoint d'Idelux de 2018 pour prouver "à quel point le projet de Monsieur Lauwers correspond aux besoins de la Commune".

Si l'on choisit de prendre IDELUX comme référence, prenons alors un document **faisant davantage autorité**, comme par exemple leur plan stratégique 2020-2022. Dès la préface, on souligne la prime importance de "l'économie et des modes de vie durables - voire résilients - et inclusifs, à court et à plus long terme". Or, non seulement les projets "cabanes" ne prévoient **rien pour les personnes à mobilité réduite**, mais ils excluent d'emblée les classes sociales défavorisées en pratiquant un **tarif rédhibitoire**, comme exprimé par le promoteur lors d'une réunion au mois d'août dernier.

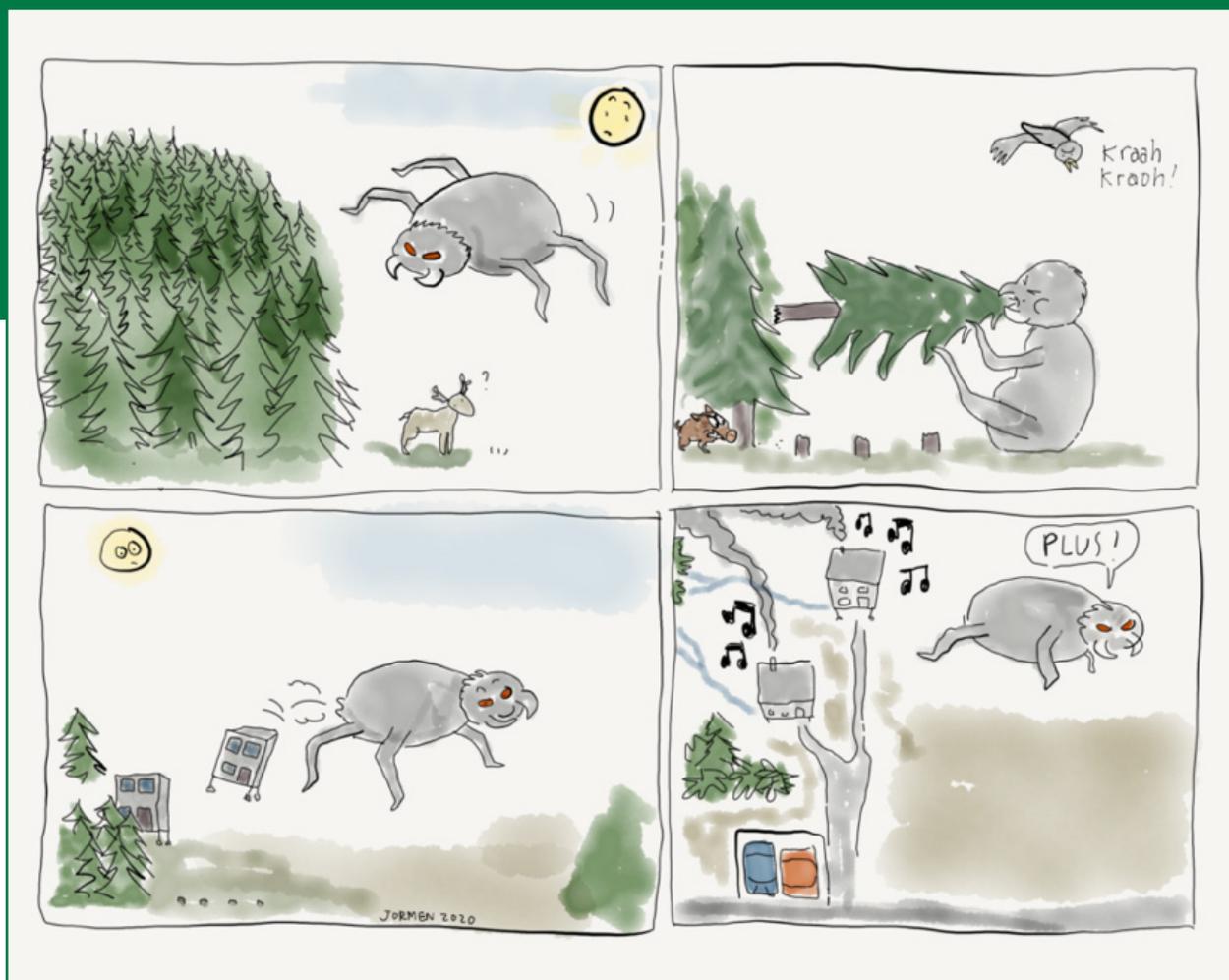
Au niveau du tourisme, IDELUX se propose d'aider à "développer de nouveaux projets de mobilité douce et de mobilité active (singulièrement cyclable)

au détriment de la voiture". Pourtant, niveau mobilité, le projet ne prévoit rien d'autre que la **construction de parkings en zone agricole**, entraînant par la même occasion une dérogation au plan de secteur. Certes, Monsieur Lauwers a l'intention de replanter des essences favorables à la biodiversité. Mais il n'en demeure pas moins qu'avec ce projet, c'est encore la **nature qui recule**, au profit d'une forme d'urbanisation.

La visioconférence a été enregistrée par l'animateur de la présentation. Ceux qui le souhaitent peuvent demander accès à l'enregistrement en envoyant un email à l'adresse questionsherbeumont@gmail.com.



¹Plus d'infos sur www.caba-non.be



Caba-NON ? Caba-NON !

De nombreux habitants d'Herbeumont se sont réunis au sein de l'association **Caba-NON!** qui est un comité d'action contre la construction d'habitations de loisirs en zone forestière à Herbeumont. Ces habitations et leur implantation causeront de grands dommages à la nature, au village même et à la qualité de vie de ses habitants. **Caba-NON!** tentera de peser sur la décision de l'autorité communale. En savoir plus ? Nous rejoindre ? Super ! Plus d'infos sur www.caba-non.be.



Contactez le Collectif Caba-NON!  

Ou à l'adresse cabanon.herbeumont@gmail.com.

Rendez-vous sur www.caba-non.be pour les infos et mises à jour.

Soutien financier

Nous collectons des fonds pour poursuivre nos actions et obtenir des conseils juridiques.

Chaque contribution est la bienvenue, sans aucune obligation bien entendu!

Le numéro de compte de **Caba-NON!**: BE28 0882 9071 1520

Toutes vos idées, suggestions et talents sont plus que bienvenus!